



CosmétiCar est le « franchiseur de l'année en France » selon l'IREF

Le 8 novembre dernier, l'IREF (Fédération des réseaux Européens de Partenariat et de Franchise) a dévoilé les résultats de son concours annuel qui a pour vocation de récompenser les meilleures enseignes évoluant en France.

Le réseau **CosmétiCar**, spécialiste du lavage de véhicules sans eau, a été élu **réseau en franchise de l'année en France**.

À cette occasion, **Florian Benoit**, fondateur et PDG de CosmétiCar, a déclaré : « *C'est une grande fierté pour nous que notre engagement au quotidien et notre esprit d'initiative soient récompensés par une telle institution ! Nous sommes fiers. Nous avons envoyé notre dossier de candidature en mai dernier sans attente particulière et aujourd'hui, nous avons gagné parmi plus de 300 réseaux* ».

Le réseau **Cosméticar** compte, aujourd'hui, 60 franchises qui représentent le nom de la marque dans l'Hexagone. Dans le but de poursuivre son développement, l'enseigne est à la recherche de candidats en franchise pour entreprendre en Seine-Saint-Denis, Reims, Lille, Nice, Cannes, Grenoble, Valence, Saint-Etienne, Nantes ou encore Le Mans.